

LISTE DES MODULES (MA)

Abréviations et sigles :

CC = note de contrôle continu

CM = cours magistral+examen

EF = examen final

ES = examen de soutenance

M = mémoire

S = séminaire

c = consultation

obl. = module obligatoire

obl-opt. = module optionnel obligatoire

opt. = module optionnel

Exposé des prérequis :

- Code sans parenthèses : prérequis fort, autrement dit à terminer avec succès au plus tard dans le semestre précédant l'inscription au module.
- Code entre parenthèses : prérequis faible, autrement dit à terminer avec succès au plus tard dans le semestre de l'inscription au module.
- Code accompagné d'un signe d'égalité : inscription parallèle au module recommandée.
- * : inscription possible uniquement après réussite aux modules de la formation initiale.

MASTER EN LANGUE, LITTÉRATURE ET CIVILISATION FRANÇAISES

INSTITUT RESPONSABLE DE LA SPECIALITE :

Institut d'Études romanes

PRESENTATION GENERALE DE LA SPECIALITE :

Intitulé du Master :

Langue, littérature et civilisation françaises

Désignation de la qualification et du niveau d'étude figurant dans le diplôme :

- niveau d'étude : master (magistère ; abréviation : MA)
- qualification : diplômé en langue, littérature et civilisation françaises
- désignation de la formation en anglais : MA in French Language, Literature and Culture

Durée de la formation en nombre de semestres :

4 semestres

Nombre de crédits pour l'obtention du Master :

120 crédits

Exigences linguistiques :

L'obtention du master est déterminée par l'obtention d'un examen national (type B2) dans une langue autre que le français, ou bien par l'obtention d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalents.

La langue de formation est le français. L'admission en master est conditionnée à l'obtention d'un examen national de langue française (type C1), ou d'un diplôme équivalent.

EXIGENCES LIEES AU MEMOIRE ET A LA SOUTENANCE :

Mémoire :

Exigences formelles :

- Le mémoire doit être déposé sous format *papier* et *électronique* et doit compter au minimum 75 000 caractères, lesquels représentent uniquement le corps effectif du mémoire, autrement dit sans la page de titre, ni la table des matières, ni la bibliographie, etc.
- Le mémoire est écrit dans la langue de la spécialisation.

Exigences de contenu :

- Le thème du mémoire doit être choisi parmi les domaines enseignés dans le cadre de la spécialisation.
- Dans leur mémoire, les étudiants doivent faire preuve d'un esprit de synthèse, appliquer les démarches nécessaires à tout travail scientifique et utiliser à un haut niveau les procédés stylistiques et méthodiques souhaités dans un travail rédigé dans la langue choisie.
- En fonction de son caractère, le thème du mémoire peut être théorique, voire pratique – là où l'expérimentation et l'observation sont rendues possibles (par ex. en linguistique et en linguistique appliquée).
- Il est souhaitable que le mémoire s'appuie sur une bibliographie récente (et, si nécessaire, ancienne) du thème.

Évaluation :

Sur une échelle de 5 (de 1 à 5).

Exigences concernant la fin du MA :

Conditions d'admission à la soutenance de MA : présentation du certificat de fin d'études et du mémoire de master accepté. La soutenance a lieu à la fin du 4^e semestre (ou à la fin du semestre terminant les études).

Pendant la *soutenance*, les étudiants doivent montrer qu'ils ont acquis les connaissances les plus importantes prescrites par le plan de formation (à cette fin, le département peut préparer une liste des renvois bibliographiques). Dans la mesure où le département n'impose pas d'examen final de langue, il peut dans le cadre de la soutenance s'assurer que l'aptitude à l'oral des étudiants correspond aux exigences liées à un examen supérieur de langue de type C2. Relèvent des connaissances contrôlées lors de l'examen oral, les thèmes de la spécialité présentés dans le mémoire.

La soutenance est composée des parties suivantes :

- 1) Présentation du mémoire (10 mn max.) : l'intéressé expose l'importance du thème traité par le mémoire, l'arrière-plan scientifique, la méthode de recherche employée, les résultats acquis les plus importants.
- 2) Soutenance du mémoire : l'intéressé répond aux questions qui lui ont été posées par le rapporteur du mémoire dans un rapport écrit ; les membres du jury peuvent également poser des questions.
- 3) Questions liées au thème du mémoire : afin de déterminer plus précisément la thématique, l'étudiant qui se présente à la soutenance doit, en accord avec son directeur de mémoire, indiquer les thèmes (littérature spécialisée, sources) à partir desquels il se préparera. L'étudiant doit faire accepter cette liste par le professeur rapporteur.

Évaluation de la soutenance :

Le jury de soutenance évalue séparément sur une échelle de cinq les trois parties de l'examen ; la note finale de la soutenance est obtenue par la moyenne de ces notes.

CONDITIONS D'ADMISSION A LA SOUTENANCE :

L'admission à la soutenance est soumise aux conditions suivantes : réussite aux modules énumérés ci-dessous et attestation de retour des biens prêtés par l'établissement.

MENTION DU DIPLOME :

La mention du diplôme est obtenue par la moyenne – arrondie à un chiffre entier – des notes acquises à la soutenance et pour le mémoire.

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

M. Vilmos Bárdosi, professeur des universités

LISTE DES MODULES

Code BMI-	Titre du module	Semestre min. – max.	Nature de l'évaluation	Obligatoire – optionnel	Nombre d'heures	Crédit	Prérequis	Plan module par semestre	Département responsable
-----------	-----------------	----------------------	------------------------	-------------------------	-----------------	--------	-----------	--------------------------	-------------------------

I. CONNAISSANCES GENERALES : 6 CREDITS

FRAD-111F	Méthodologie d'analyse des textes littéraires	1-4	CM	obl.	28	3		1	Département de français
FRAD-212F	Lexicologie-Phraséologie-Lexicographie	1-4	CM	obl.	28	3		2	Département de français

Total : 56 6

II. TRONC COMMUN DISCIPLINAIRE : 24 CREDITS

FRAD-124F	Les temps du système verbal français	1-4	CM	obl.	28	3		1	Département de français
FRAD-122F	Perfectionnement linguistique 1	1-4	CC	obl.	28	2		1	Département de français
FRAD17-123F	Thème	1-4	CC	obl.	28	3		1	Département de français
FRAD-221F	Perfectionnement linguistique 2	1-4	CC	obl.	28	2		2	Département de français
FRAD17-222F	La langue des médias dans le français d'aujourd'hui	1-4	CC	obl.	28	3		2	Département de français
FRAD-321F	Lecture de textes littéraires français contemporains	1-4	CC	obl.	28	2		3	Département de français
FRAD-322F	Version	1-4	CC	obl.	28	2		3	Département de français
FRAD-334F	Relations franco-hongroises en littérature et civilisation	1-4	CM	obl.	28	3		3	Département de français
FRAD-333F	Séminaire optionnel obligatoire en littérature	1-4	CM	obl.	28	3		3	Département de français
FRAD-423F	Mutations et variantes linguistiques	1-4	CC	obl.	28	2		4	Département de français

Total : 280 25

III. PROGRAMME DISCIPLINAIRE DIFFERENCIE : 60 CREDITS

FRAD17-141F	Sociolinguistique	1-4	CM	obl.	28	4		1	Département de français
FRAD-142F	Morphosyntaxe 1	1-4	CC	obl.	28	3		1	Département de français
FRAD-181F	Linguistique textuelle	1-4	CC	obl.	28	3		1	Département de français
FRAD17-151F	La genèse du roman moderne	1-4	CM	obl.	28	4		1	Département de français

FRAD-153F	Littératures francophones	1-4	CM	obl.	28	3		1	Département de français
FRAD-246F	Phraséodidactique	1-4	CC	obl.	28	3		2	Département de français
FRAD17-353F	Poétiques du classicisme	1-4	CC	obl.	28	4		2	Département de français
FRAD17-256F	Stylistique et rhétorique	1-4	CC	obl.	28	4		2	Département de français
FRAD-252F	Histoire de la littérature et histoire des idées en France au XVIII ^e siècle	1-4	CM	obl.	28	3		2	Département de français
FRAD-453F	Histoire de la poésie française	1-4	CC	obl.	28	3		2	Département de français
FRAD-342F	Morphosyntaxe 2	1-4	CC	obl.	28	3		3	Département de français
FRAD17-352F	Le récit courtois français	1-4	CM	obl.	28	4		3	Département de français
FRAD17-364F	La littérature en France depuis la Seconde Guerre mondiale	1-4	CM	obl.	28	4		3	Département de français
FRAD-454F	Histoire de la langue française	1-4	CM	obl.	28	3		4	Département de français
FRAD17-451F	Littérature du Moyen Âge et de la Renaissance	1-4	CM	obl.	28	4		4	Département de français
FRAD-452F	Genres et théories des genres	1-4	CM	obl.	28	3		4	Département de français
FRAD17-601F	Direction de mémoire de master : consultation 1	1-4	c	obl.	28	2		2	Département de français
FRAD17-602F	Direction de mémoire de master : consultation 2	1-4	c	obl.	282	2		3	Département de français
Total :					504	59			

IV. MODULES OPTIONNELS : 10 CREDITS +

FRAD17-171F	Linguistique française	1-4	CM	opt.	28	5		1	Département de français
FRAD17-271F	Littérature française du Moyen Âge et de la Renaissance	1-4	CM	opt.	28	5		2	Département de français
FRAD17-371F	Littérature française moderne et contemporaine	1-4	CM	opt.	28	5		3	Département de français
FRAD17-471F	Histoire de la littérature et histoire des idées en France	1-4	CM	opt.	28	5		4	Département de français

Total :						≈	10		

+ Les 10 crédits optionnels peuvent être obtenus à partir des modules de MA proposés par la faculté et portant un code BMVD.

V. MEMOIRE, SOUTENANCE : 20 CREDITS

BMI-FRAD17-SZDF	Mémoire	4	M	obl.	0	20	(BMI-FRAD17-602F)	4	DS
	Soutenance	4	ES	obl.	0	0		4	DS

Total : 0 20